



Saint-Constant, 19 octobre 2021

BULLETIN D'INFORMATION

AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Orientations pour l'implantation de la phase II de la refonte tarifaire en 2022

En raison des contraintes technologiques inhérentes aux systèmes OPUS et billettique actuelles, l'ARTM prévoit apporter des changements au projet de refonte tarifaire, ce qui lui permettra de simplifier la mise en œuvre de la refonte alors qu'elle entrera dans une phase critique en 2022, avec le déploiement de nouveaux titres à Montréal, de même que le déploiement des titres REM transitoires.

À compter du 1^{er} juillet 2022, les titres *tous modes zone C* (lesquels sont nouvellement déployés depuis le 1^{er} juillet dernier) pourraient être retirés, et l'introduction des titres *tous modes zone B* pourrait être reportée à une date inconnue. Une partie de la clientèle de la Couronne-Sud, qui avait l'habitude de se déplacer en mode lourd à l'intérieur de la couronne, sera touchée par ce changement.

De plus, les titres *bus partout*, dont l'émission est prévue à compter du 1^{er} juillet 2022, permettront de se déplacer partout dans le réseau d'autobus et ce, pourvu que ces derniers ne concurrencent pas les modes lourds. Finalement, le titre *10 passages tous modes AB* sera déployée dès décembre 2021, afin d'offrir un produit tarifaire adapté au télétravail et au retour graduel en milieu de travail.

L'adoption de la grille tarifaire applicable au 1^{er} juillet 2022 serait prévue en décembre 2021 ou janvier 2022, soit plus tôt qu'à l'habitude, afin de laisser davantage de temps aux équipes de l'ARTM et aux OPTC de se préparer et d'opérer les changements nécessaires dans les systèmes.

[Cliquez ici](#) pour revoir les changements prévus en lien avec la refonte tarifaire.

Enquête Perspectives mobilité

Jusqu'au 30 novembre 2021, l'ARTM invite les citoyens, étudiants et travailleurs à remplir un questionnaire [en ligne](#) afin de suivre l'évolution des nouvelles habitudes de déplacement dans la région métropolitaine de Montréal. Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer et ce, sans égard au mode de transport utilisé : automobile, transport collectif (régulier et adapté) et modes actifs (marche et vélo). Les données récoltées permettront à l'ARTM ainsi qu'à ses partenaires d'assurer une bonne planification du transport collectif et du réseau routier. De plus, en répondant au questionnaire en ligne, les participants ont la chance de gagner l'un des cinq prix en argent d'une valeur de 100 \$ à 500 \$.

L'ARTM invite par ailleurs les municipalités à relayer l'information à travers leurs outils et canaux de communication, ainsi qu'auprès de leurs citoyens. [Communiquez](#) avec la Table afin d'obtenir la trousse d'information (message, visuels et communiqué de presse).



Saint-Constant, 19 octobre 2021

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Prévisions budgétaires 2022

Le Conseil d'administration de la CMM a adopté les prévisions budgétaires 2022 de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui totalisent un peu plus de 152 M\$, lors de l'assemblée du 23 septembre 2021. Les quotes-parts provisoires 2022 pour la Couronne-Sud s'élèvent quant à elles à 10,7 M\$, une augmentation de 0,69% par rapport aux quotes-parts définitives 2021. [Cliquez ici](#) pour consulter le document intégral.

Agora métropolitaine

La Communauté métropolitaine de Montréal a présenté le 1^{er} octobre dernier un webinaire portant sur l'adhésion de la population aux objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, événement auquel a participé l'ancienne ministre des Affaires municipales, Madame Louise Harel. [Cliquez ici](#) pour consulter l'événement en différé.